

## Fleurissement / illuminations

Chaque année la commune de Saint-Clet demande à ses habitants ainsi qu'à ses commerçants d'habiller leur façade de maison, leur jardin, leur potager de leurs plus belles fleurs .

La commune le fait aussi !

Le bourg est fleuri ainsi que le cimetière, l'espace multisports ....

Cela fait de Saint-Clet une commune joliment fleurie.

Concernant le fleurissement les habitants doivent s'inscrire à la Mairie.

Un jury passe visiter toutes les maisons et commerçants qui se sont inscrits.

La municipalité remercie et félicite les participants en leur offrant un lot ainsi qu'un verre de l'amitié à la salle de la mairie.

**Et voilà pour l'été ....**

**Mais l'hiver ....**

Saint-clet habille ses maisons et commerces grâce aux illuminations de Noël.  
Les maisons sont illuminées par des guirlandes, boules électriques etc...

*Note importante* : Pour des raisons d'économie d'énergie nous demandons aux habitants d'éclairer leurs maisons et jardins pendant un créneau horaire.

Le principe reste le même,

- S'inscrire en mairie
- Passage d'un jury
- Récompense

VOIR LE DIAPORAMA [Cliquer ici](#)